

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERE

Le 15 MAI 2014

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N°140430-11-FIN

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES EXERCICE 2014

Mme BESSONNEAU précise que les travaux de construction et de réhabilitation de la pépinière d'entreprises de Lanneretonne seront terminés courant 2014. Ils auront coûté la somme de 1,3 millions d'euros, financés à 60% par l'Etat (22%), le Conseil Régional (15%), le Conseil Général (15%), d'autres financeurs (SANOFI), et autofinancés par la CCPO à hauteur de 40% (soit environ 500 K€).

Cette initiative de développement économique va permettre à des petites entreprises de s'installer pour 2 ans (renouvelable une fois), à des conditions favorables afin de développer et de pérenniser leurs activités.

Le budget qui retrace le fonctionnement de cette structure de création et d'aide aux entreprises, (pépinière nouvelle et réhabilitée) s'équilibre en fonctionnement à 41 200 € et en investissement à 1 215 672.71 €.

A la lumière de ces éléments,

Où cet exposé,

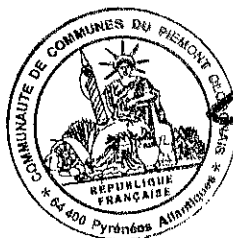
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les comptes du budget annexe 2014 de la pépinière d'entreprises de Lanneretonne (pour la partie réhabilitation et construction),
- **PREND ACTE** de ses modalités de fonctionnement et de ses perspectives de financement (cf. autres délibérations de la présente séance).

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 15 MAI 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE